

# à propos d'un discours

« Il est réconfortant, tandis que le canon gronde aux frontières voisines, de pouvoir penser aux choses de l'art & de donner ainsi au monde le grand exemple de sérénité que lui doivent les peuples loyaux, les peuples sains, les peuples forts. »



ENSÉE supérieure que, sous la forme habituelle des discours officiels, exprima M. Dalimier, notre sous-secrétaire aux Beaux-Arts, comme il inaugurerait l'exposition du Guildhall.

(& combien elle justifie un effort comme celui de l'Elan, quand certains médiocres disent pompeusement : « le sang coule à flot, & vous rêvez » !)

L'art, c'est le plus bel enfant des civilisations & le plus pacifique, aussi met-on la destruction des cathédrales parmi les crimes odieux : c'est que l'art demeure quand périssent les formes sociales. Assassiner un homme lèse le présent, assassiner une œuvre d'art est un crime qui mutile l'avenir. Nous nous battons moins peut-être pour la défense de nos droits actuels que pour préserver notre esprit, qui doit nous survivre.



Défendre nos monuments du passé, là-dessus tous s'accordent & le ministre prononce un beau discours; mais est-il dans les desseins de ce même ministre que l'on profite de la guerre pour faire la guerre à nos jeunes artistes ? C'est bien, cette amitié des belles choses du passé, belles choses rendues plus touchantes encore par tant de barbarie, mais que diable, les cathédrales aussi furent modernes un jour ! & voici que sous couleur de nettoyage national des bonzes officiels s'en prennent aux audaces de nos artistes !

Pour eux est contaminé de germanisme tout ce qui n'est pas Louis XIII, XIV, XV, XVI, ou Pompier. Plusieurs de ces braves messieurs de l'Institut, ayant passé l'âge des audaces, ne les comprennent plus, même ils s'en effraient; mieux, ils les taxent d'étrangères. De bonne foi, ils croient que « leur haute situation » les désigne comme libérateurs du génie national. Nous avons eu déjà M. Saint-Saëns..... voici que les peintres se sont piqués au jeu, mais ceux-ci s'attaquent aux Français ! Grandes occasions & petits profits ou bonnes intentions ridicules ? Se croire capable d'expurger, quelle bonhomie ! & penser que des expositions sans jury, qui se parent d'allures nationales (ouvertes à tous les Français), se donnent le droit d'exclure délibérément tel ou tel de nos jeunes peintres ardents, peut-être frondeur, mais Français que diable !...



Un de nos amis nous communique la lettre suivante qu'il adresse à M. Léon Bonnat & qui donne un exemple.....

*A Monsieur le Président de l'Exposition des Œuvres des Artistes originaires des Départements envahis.*

*Monsieur,*

*Exposant, invité par le Comité, porté au catalogue, artiste notoirement professionnel, originaire de ....., j'ai vainement cherché mes toiles : elles sont encore dans le bureau du secrétaire.*

*Monsieur le secrétaire X., à qui je témoignai de ma surprise, me répondit d'abord en me demandant si j'exposais au Salon des Artistes Français ou de la Nationale. Je lui répondis par l'affirmative. Il me demanda alors si ces toiles en particulier y avaient été exposées — elles sont inédites. — C'est là certainement la raison de votre exclusion, affirma-t-il.....*

*Je m'étonnais ; il me dit que c'était probablement question « de convenance » & il me montra une petite femme troussée, exclue.....*

*Je lui montrai mes toiles représentant : Une réfugiée — Une allée d'arbres au bois de Fayet — Les vieux remparts de Péronne.*

*Il m'affirma alors que c'était cependant question de convenance, vu la tendance de mon art ; il me fit comprendre sans douceur que mon art avait semblé une honte pour l'art français ; il m'assura aussi que s'il n'était pour rien dans mon exclusion, il ne m'aurait pas non plus cependant accroché si on l'avait consulté, car on avait voulu faire une exposition d'un certain genre.....*

*Enfin, que je pouvais toujours essayer de tâcher de m'arranger avec Monsieur le Président, quoiqu'il fût persuadé de l'inutilité de cette démarche.....*

*Vraiment stupéfait, je me retirai, en m'étonnant de semblables intrigues & de ces raisons, dont aucune n'empêche que je sois de ..... peintre et invité.*

*Avant de connaître les raisons du Comité, je considère cette exclusion comme une offense personnelle, la qualité ou la tendance ne pouvant être mises en question dans cette organisation ouverte aux artistes des pays envahis dont je suis. Je vous prie, afin de réparer, dans la mesure du possible, le préjudice moral que me cause mon exclusion, de me faire exposer honorablement, sans retard.*

*La place, d'ailleurs, ne manque nullement, ainsi que je l'ai constaté hier.*

*Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes sentiments distingués.*

M. Léon Bonnat, président d'honneur, répondit qu'il était président d'honneur; notre ami écrivit au président du Comité, qui ne répondit pas du tout.

Après mille péripéties, lassé, il retira ses toiles & comme il venait les chercher, on eut cette parole admirable d'inconséquence : « Vous ne nous ferez pas cette injure ! »

Ah ! mes bons messieurs, l'art international, voyez-vous, ce n'est ni cette audace, ni telle autre, ni telle folie même, mais c'est celui qui permet à ces internationales & toujours semblables ballerines roses (comme celles de M. Léon Comerre) de couvrir les cimaises d'Europe et d'Amérique. A Paris, à Londres, à New-York, à St-Petersbourg, à Rome, à Berlin, au Japon même, on les revoyait périodiquement & signées d'un nom célèbre ou inconnu.

Singulière aberration de ces médiocres : ils expurgent & voilà la sélection tout à fait internationale. Qu'on en juge à l'École des Beaux-Arts !

Amed ATRABILE.